



Certificat de scolarite pour un enfant majeur

Par **groppo**, le **08/12/2009** à **09:14**

Bonjour, rn je verse une pension alimentaire à ma compagne pour mes deux enfants agés respectivement de 15 ans et 19 ans, et pour ma fille de 19 ans je me suis rendu en faculté de lettres ou elle es étudiante et le directeur de cet établissement a refusé de me délivrer le certificat de scolarité en prétextant qu'elle pouvait se retourner contre l'établissement mais n'ayant plus de nouvelles de sa part comment dois je faire pour obtenir un certificat de scolarité afin de garder mon complément familial à mon travail ? je vous remercie par avance de la réponse.